



7 NOVEMBRE 2019

Notre projet

Les élections professionnelles en mode CSE se dérouleront le jeudi 14 novembre 2019.

Bien avant le démarrage de la négociation du CSE, la CFE-CGC a affiché sa position : la généralisation du 5% à tous les établissements conditionnait notre signature. Nous avons négocié pour que notre CE ait la même dotation que les autres sites ArianeGroup (5%)

⇒ **c'est chose faite, le CE va presque doubler son budget !**

Depuis les dernières élections, il faut le reconnaître l'équipe qui dirige le CE a fait du bon travail. Elle a fait évoluer les prestations.

En 2018 elle a enfin distribué l'ensemble de l'argent qu'elle touche en subventions sans thésauriser. Vous le demandiez dans le sondage que nous avons effectué en mars 2018. Ça été réalisé et il faut les remercier de vous avoir écoutés.

Les comptes du CE viennent d'être publiés et ils indiquent qu'il y a plus d'un demi million d'euros dans les caisses qui ont été accumulés depuis des années.

C'est une situation confortable, de la trésorerie il en faut, mais posséder l'équivalent de 3 ans de subventions enfermés dans un coffre ce n'est pas un fonctionnement normal.

Pour le mandat à venir, il reste du travail et nous sommes motivés pour le faire, vos candidats CFE-CGC vous proposent d'aller encore plus loin pour faciliter votre quotidien et améliorer les prestations qui vous sont proposées. Les 4 prochaines années vont être déterminantes en ce qui concerne les axes de gestion du CSE qui seront décidés.

- Un budget plus important sera à redistribuer aux salariés, tous les salariés :
 - Nous nous engageons à le faire avec rigueur, innovation et équité.
 - Nous rendrons la grille d'attribution des subventions beaucoup plus simple et lisible.
 - Nous utiliserons la cagnotte pour vous offrir de nouvelles prestations, de nouveaux équipements plus modernes, mieux situés. C'est de l'argent endormi qui vous revient.
 - Nous nous engageons à le faire avec vous, en vous consultant et en vous associant aux prises de décision pour qu'elles correspondent à vos besoins et à vos envies.

Votre équipe CFE-CGC, dynamique, innovante et renforcée par de nouveaux membres, est là pour vous !

Pour défendre vos statuts, vos conditions de travail, vos salaires, la participation et l'intéressement vous aurez besoin d'un syndicat fort capable de négocier et de signer sans dogmatisme.

Votez CFE-CGC !



Nos propositions pour les 4 années à venir :

• **VACANCES/LOISIRS : Ouvrons la route de la liberté**

- **Chaque salarié disposera d'un budget vacances /loisirs qu'il utilisera selon ses envies et ses besoins**
- Vous pourrez l'utiliser pour partir en voyage, payer une location ou une thalasso ou même pour participer à un voyage organisé par le CSE,
- S'abonner à un club de sport, au TFC ou au stade toulousain, aller au théâtre, à l'opéra, à des concerts ou prendre des cours de piano ou de judo... pourra même être subventionné à 100%.
- C'est une somme qui vous sera attribuée et dont vous pourrez bénéficier sous forme de bons à tirer sur présentation de justificatifs.
- Pour ceux qui voudraient capitaliser et s'offrir des voyages beaucoup plus importants, plus chers l'année suivante, nous proposons même que le **solde soit reportable sur l'année n+1**.

• **LE PARC DE MOBIL HOME : Rationalisation et remplacements**

- Nous savons que certains d'entre vous sont attachés à ce mode de vacances,
- Nous rationaliserons le parc de mobil homes en **éliminant ceux qui ne sont pas ou très peu utilisés** pour diminuer les coûts et en **remplaçant progressivement les plus anciens** pour vous offrir un confort amélioré,
- Nous vous consulterons pour déterminer les lieux d'implantation que vous attendez

• **L'APPARTEMENT DE SAINT CYPRIEN : Rénovation puis consultation**

- L'appartement de saint Cyprien n'est pas utilisé. Il est mal placé et a besoin d'être rénové,
- **Nous le rénoverons et ensuite nous vous consulterons pour envisager la suite** (on le garde, on le vend, on en achète un autre mieux placé...) C'est un bien commun, un investissement important, vous devez participer à la décision que nous prendrons.

• **LE RESTAURANT D'ENTREPRISE : Une action à poursuivre**

- Un souhait émis par les salariés en mars 2018 a été l'amélioration du service de restauration.
- Un premier pas a été fait. Le prestataire a été changé, La direction a donné les moyens financiers afin d'embellir le cadre. Par contre le nombre de repas n'a pas vraiment progressé. Il faut chercher à améliorer ce point
- Nous vous écouterons pour connaître les actions qui pourraient vous amener à réutiliser ce service (diminution du coût du repas, amélioration du rapport qualité/prix, Bio ... ?)
- Nous essayerons aussi d'être écoresponsables en mettant en place des structures destinées au recyclage, à la diminution des déchets...

• **L'ACTION SOCIALE : Il y a une opportunité**

- La loi est contraignante sur ce sujet et laisse peu de marge de manœuvre.
- Nous garderons les prestations existantes et nous étudierons la possibilité d'attribuer des aides pour financer des services d'aide à la personne ou de garde d'enfants,